

# COORDONNER

## Les acteurs institutionnels :

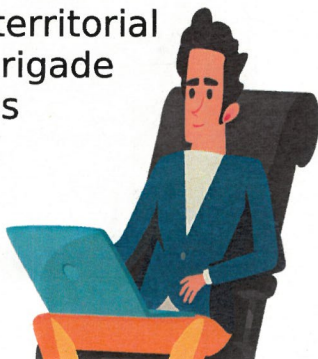
- Élus, maires, conseils départementaux
- Établissements scolaires
- Magistrats
- Préfectures
- Hôpitaux

## Les acteurs associatifs :

- Associations de victimes et d'aide aux victimes
- Associations et fédérations sportives

## En interne :

- Les différents référents en charge de la prévention (correspondant territorial de prévention, brigade de protection des familles,...)



## Maison de Protection des familles 87

196 rue Victor Thuillat 87100 LIMOGES

Tel : 05.55.04.00.83

Mail:

[mpf.ggd87@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:mpf.ggd87@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR



  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

GENDARMERIE NATIONALE



Conception & réalisation SIRPA Gend - 2021 - 020

## PRÉVENIR

- Les violences intra-familiales
- Les discriminations, racisme, antisémitisme
- La radicalisation
- Les addictions entrant dans le champ pénal
- Les usages numériques à risque



## PROTÉGER

- Les victimes et co-victimes de violences intra-familiales
- La jeunesse
- Les seniors
- Les personnes en situation de handicap



## APPUYER

Les MPF appuient les unités territoriales d'initiative, sur demande ou sur ordre par :

- La réalisation d'actes techniques (auditions de victimes particulièrement sensibles)
- Une expertise (analyse et conseils aux enquêteurs)
- La réalisation d'actions de formation du réseau partenarial local

